



Villeneuve le Comte

Notre village

n°73

Septembre/Octobre 2015





Le mot du Maire



ASSOCIATION
VILLENEUVE LE COMTE,
NOTRE VILLAGE

Email :
bullmunicipalvc@aol.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
DANIEL CHEVALIER

PRÉSIDENT :
JEAN PIERRE SIVADIER

RÉDACTEURS :
SABINE BREDOUX
MARIE JOSÉ GOULD
JACQUES RADÉ
LUCIEN COCHARD

Conception graphique
et mise en page :
CAROLE JACQUES

Tirage :
900 exemplaires
Parution trimestrielle
Distribution gratuite
Première parution :

1997
Dépôt légal : ISSN
1268-4724

Imprimé par :
IMPRIMERIE FOURNIER
Tél. : 01 47 97 81 41

UNION SPORTIVE VILLECOMTOISE - LA FIN D'UNE ÉPOQUE

En juin 2015, l'Union Sportive Villecomtoise met fin à ses activités après 44 ans d'existence. Cette association fut créée le 2 novembre 1971 par un groupe de bénévoles réunis en Assemblée Générale, avec pour objet «La pratique des sports et principalement l'Education Physique et la Gymnastique».

Sa vocation première était de proposer une activité sportive pour les enfants.

Rapidement, l'Association obtient tous ses agréments : Préfecture, Jeunesse et Sport, ainsi qu'un numéro de SIRET.

Au fil du temps les sections se sont diversifiées : Education Physique, Gym Volontaire, Hand-Ball, Basket-Ball, Cyclotourisme, Tennis de Table, Yoga, Gym Eveil, Modern'Dance, Footing, Ecole Multisports, Gym Sportive, Claquettes, VTT, Karaté, Aïkido, Stretching, Step, Abdo-fessiers, Body Zen et Zumba.

Le point d'orgue et la fierté de l'USV fut la création de l'Ecole Multisports en 1986, Ecole de Sport rurale reconnue la plus importante de Seine et Marne.

Avec une quinzaine d'inscrits en 1972, l'USV a compté jusqu'à 357 inscrits en 1995. Mais en moyenne, 200 adhérents fréquentent chaque année les activités avec près de 60% d'inscrits domiciliés à Villeneuve le Comte.

Les présidents ont été peu nombreux : après Messieurs BEGHARIE et JAMES, présidents fondateurs, Jean-Pierre SIVADIER, président pendant 25 ans, puis Christian VALETTE et Martine SIVADIER ont été aidés dans leurs tâches par de nombreux bénévoles. Le soutien moral et financier de la Commune de Villeneuve le Comte, ainsi que celui de Villeneuve Saint Denis, et du Conseil Général, ont permis à l'Association de proposer à tous les habitants de Villeneuve le Comte et des environs des activités sportives variées encadrées par des intervenants diplômés.

Nous nous associons tous, adhérents sur un court ou un long temps, parents ou grands-parents qui allions chercher nos petits, admirateurs des spectacles de fin d'année, pour remercier toutes ces personnes qui, par leur engagement et leur dévouement au cours de ces 44 ans, ont permis aux Vilcomtois de pratiquer de nombreuses activités sportives.

VILLENEUVE LE COMTE SPORTS - UNE NOUVELLE ÉPOQUE

Heureusement pour notre village, une nouvelle équipe de jeunes parents s'est mobilisée pour maintenir des activités sportives associatives sur notre commune. Ils ont créé une nouvelle association : VILLENEUVE LE COMTE SPORTS.

Cette association a pour objectif de reprendre une partie des activités qu'assurait l'USV jusque-là et d'en développer de nouvelles pour répondre aux attentes des habitants.

Le Conseil Municipal de Villeneuve le Comte a voté une subvention exceptionnelle pour aider au démarrage de cette nouvelle association.

En ces temps où le bénévolat et l'engagement citoyen sont de plus en plus rares, où chacun veut consommer mais surtout pas aider, où l'individualisme prime sur le collectif, où tout est dû, nous ne pouvons que remercier, avec chaleur, ces habitants volontaires qui œuvrent pour l'attractivité et la qualité de vie de notre village et les assurer de notre soutien.

Nous vous invitons tous, pour cette rentrée, à rencontrer les dirigeants de cette nouvelle association, à les soutenir en les félicitant de leur engagement, à vous inscrire à leurs activités et pourquoi pas, à les rejoindre.

Rentrée des classes

La pluie, clémente en ce jour si important pour les enfants, s'est arrêtée une petite heure, le temps que Madame Genty, directrice de l'école, fasse l'appel et répartisse tous les enfants dans leur classe.

Nous souhaitons à tous :
enfants, enseignants,
personnel et parents,
une bonne année scolaire
2015-2016.



SIETOM

Attention !! Les aérosols vides peuvent être déposés dans les poubelles jaunes mais pas les bidons de combustible qui doivent être emportés à la déchèterie.

Prochain passage du camion SMAB :
18 décembre de 16h30 à 18h30, rue Hardy.



**En raison des élections régionales prévues les 6 et 13 décembre prochains, vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015.
En mairie : 01 60 43 00 19**



Nous souhaitons la bienvenue à :

Laurence Morel qui vous accueillera au cabinet de massages **PAUS'ET VOUS**, pour des massages californiens ou suédois, aux huiles essentielles.
Contacts : 6 rue du général De Gaulle ou **06 52 12 08 95**

ELICCI qui propose de personnaliser les cérémonies d'obsèques par la musique.

Le futur défunt ou sa famille choisit des morceaux de musique et des instrumentistes :

Elicci fait intervenir ces derniers sur le lieu de la cérémonie.



La musique à vos côtés • www.elicci.fr ou 01 75 50 65 65
Ensemble, aidons la famille du défunt à embellir la cérémonie.
Aidons les proches du défunt à se recueillir.

Le Système d'Echange Local

Le S.E.L. de Villeneuve le Comte fonctionne depuis maintenant 2 ans. C'est un système d'entraide au sein duquel les membres échangent des services, du matériel, des outils, des conseils...



Le principe étant un échange de temps et de savoir-faire, aucune contrepartie financière n'est demandée. L'unité de valeur = 1 heure.

En plus du gain matériel, ce système convivial permet de constituer un réseau de connaissances et de tisser des liens en multipliant les rapports sociaux. Chaque membre peut également bénéficier gratuitement des ateliers proposés par l'association Alliance Terre Vie : séances de méditation, découverte des huiles essentielles, des bienfaits de l'argile...etc....

**Pour tout renseignement, merci de vous adresser à Anita Definance
Tél : 01 60 43 25 50 – mail : selvilcomtois@orange.fr**

Club de lecture

Créé l'année dernière, ce club se réunit dans la charmante bibliothèque du village.



Les « fondus » de lecture s'y retrouvent « gratuitement » pour parler de leurs livres préférés et les faire découvrir aux autres. Les ouvrages circulent entre tous les membres et chacun parle de son ressenti.

Aucune obligation de « s'exprimer » ; on peut venir simplement en auditeur.

Comme l'an passé, deux réunions mensuelles sont prévues :

Les mardis à 14 h :

08/09 - 06/10 - 03/11 - 01/12 - 05/01 -
02/02 - 01/03 - 05/04 - 03/05 - 07/06.

Les lundis à 20 h :

14/09 - 12/10 - 23/11 - 14/12 - 18/01 -
08/02 - 21/03 - 11/04 - 23/05 - 20/06.

Pour toute question :

clublecturevlc@orange.fr

Nous souhaitons la bienvenue à :

Lucas BENDER
Manon CATHALA LICHA
Yuna CHARUEL
Malo RODRIGUEZ

Ils se sont unis, nos meilleurs voeux à :

Valérie LEONHARDT et Philippe FESQUET
Yuki MIURA et Freddy FONTET
Fanny TISSIER et Philippe DE ALMEIDA
Mélodie FERLIN et Kévin LE CORRE
Elodie COLZART et Mathieu TISSIER
Maëlle BLANCHARD et Alain VINCENDEAU
Mary BAPTIST et Pascal ETTIGHOFFER

Ils nous ont quittés, nos sincères condoléances à leurs familles :

Antonio VILLOTA
Jean-Michel MEDINGER
Jean MORIGNOT
Ahmed AJERAM DORE
Renée LEGERE
Florian BLONDE

*Si vous ne souhaitez pas voir publier
les événements vous concernant
(naissance, mariage, décès),
prenez contact avec la Mairie.*

Questions pour un Champion

Le samedi 14 juin, un tournoi a réuni dix-neuf participants, dont cinq collégiens qui se sont bien amusés. Et c'est le 28 juin, sous un grand soleil, lors de la kermesse de l'école Saint Pierre, qu'une finale féminine a été grandement suivie et applaudie par les nombreux spectateurs.



Les Bonnimenteurs

Cette année le Club Théâtre ados-enfants, les Bonnimenteurs de la Villeneuve ont revisité le cinéma comique français depuis son âge d'or, du temps du muet jusqu'à nos jours.

Au-delà du travail théâtral, ils ont imaginé, avec l'aide de leurs animateurs, un court métrage et une fausse publicité qui ont été intégrés à la représentation créant ainsi une véritable soirée de cinéma.

Le public a eu le plaisir de revivre des scènes mythiques telles que «Hôtel du Nord», «Drôle de drame» ou encore «Astérix, mission Cléopâtre».



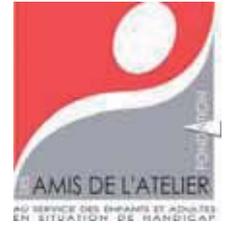
Ce fut une opportunité pour cette génération de découvrir ces oeuvres cultes du cinéma français.

La vidéo du spectacle est disponible sur la chaîne Youtube "twins animations video show"



Vie scolaire – Ecole Communale

La Commune de Villeneuve le Comte a signé le 19 juin dernier une convention de partenariat avec l'Education Nationale de Seine et Marne et les Amis de l'Atelier afin d'intégrer dans les locaux de l'école communale, à la rentrée 2015-2016, une classe externalisée d'enfants de 5 à 8 ans ayant des troubles autistiques.



Ces enfants seront accueillis dans une classe spécifique. Ils seront encadrés par un enseignant spécialisé et une équipe composée de quatre éducateurs et d'une psychologue.

L'objectif de cette classe externalisée est de favoriser au mieux l'inclusion des enfants dans le système éducatif «classique». Ce projet a été présenté aux parents d'élèves élus et a reçu un accueil favorable de leur part.

C'est un honneur pour notre commune d'avoir été choisie pour accueillir cette expérimentation rare en Île de France et une opportunité pour nos enfants de développer des valeurs comme le partage, la solidarité et la tolérance vis-à-vis du handicap.



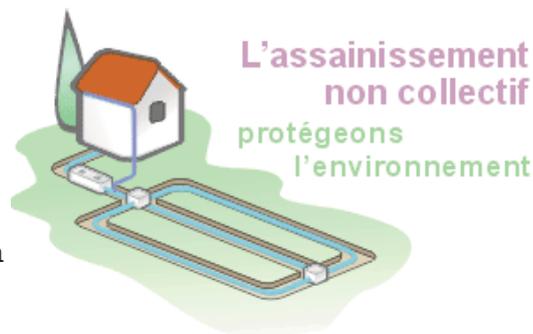
Bambolina et Dodo

Spectacle tendre et loufoque, proposé par la Brie Boisée, au bon goût d'enfance, de deux artistes, Bambolina et Dodo, qui nous ont offert une parenthèse comique enchantée.



Assainissement non collectif

Suite à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, la commune de Villeneuve a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Centre Brie. Chaque propriétaire de maison en assainissement non collectif doit se faire connaître pour être en conformité avec la réglementation actuelle.



La réglementation distingue deux types de contrôle :

- 1) Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter,
- 2) Contrôle des installations existantes pour la santé des personnes et les risques de pollution.

Par ailleurs, en cas de vente, un rapport sur l'état des installations avec estimation des travaux nécessaires doit être fourni par le propriétaire-vendeur. De même, en cas de permis de construire, une attestation de conformité sera jointe au dossier.

Pour toutes précisions ou renseignements, joindre :
SMCBANC- Mairie de Favières, 5 rue de la Brie 77220 Favières ou par mail :
sicbanc@free.fr

Finale du tournoi interne de tennis du 27 juin



Après 3 mois de tournoi interne, la finale est enfin là. Jeunes et adultes ont tout donné pour obtenir «la» victoire.

Chez les jeunes :

Balle rouge : 3ème Alexandre, 2ème Yann,
1er Thomas.

Balle verte : 4ème Noam, 3ème Emma,
2ème Clémence, 1er Eliot.



Chez les adultes :

Victoire de Hans face à Stéphane et victoire de Corinne face à sa fille Lauriane.

Ce super après-midi s'est fini autour d'un bon repas comme on sait si bien le faire.

Le Tennis Club...
Si vous voulez avoir des informations et savoir ce qui se passe au club, RDV sur Facebook TCVLC

Championnat de France de Base ball

Deux jeunes Vilcomtois, champions de France, partagent un même prénom et une même passion pour le Base Ball.

Au printemps dernier, Estéban et Estéban, un peu inquiets et impressionnés, sont partis avec leur équipe, les U12 de Val d'Europe, participer aux championnats de France de Base Ball à Solliès-Pont dans le Var. Mais cette inquiétude s'est transformée en immense joie quand ils sont revenus avec une médaille, une belle coupe et le titre de Champion de France. La performance est d'autant plus notable que le Club n'a que 5 ans d'existence.



Ils ont remporté une belle victoire (10-0) contre le Club de Vauréal (Val d'Oise). Bravo à nos champions.

En hommage à Germaine Lacaze

Le samedi 16 mai dernier, une plaque commémorative a été posée sur la maison où elle a vécu, rue Gaucher de Châtillon, en présence de sa famille. Son tableau "14 juillet à Villeneuve le Comte", offert par ses descendants, est exposé en mairie, dans la salle des mariages.



Bal 8 mai



Expérience réussie pour ce premier Bal Populaire du Printemps, organisé par l'Ambiance Vilcomtoise le 8 mai dernier. Animé par le Groupe « Point de Mire » de l'Association Musicale Vilcomtoise et les chanteuses de l'Ecole de Musique « Les Voix-là », l'événement a attiré de nombreux Vilcomtois qui ont apprécié l'ambiance



chaleureuse et la restauration dans le décor sympathique de la Maison de l'Environnement. L'Ambiance Vilcomtoise vous donne rendez-vous en 2016 pour la deuxième édition du Bal du Printemps."

Piscine de Fontenay Trésigny

Les Vilcomtois peuvent bénéficier d'une carte de réduction pour les entrées de la piscine de Fontenay Trésigny. A demander en Mairie et fournir une photo. Renseignements : 01 60 43 00 19. Site internet : <http://www.fontenay-tresigny.fr>



Union Sportive Villecomtoise - La fin d'une époque





Aide aux ravalement des façades



Vous souhaitez réaliser le ravalement des façades de votre habitation ? Profitez des subventions mises en place par la commune pour améliorer et valoriser votre bien. Seules les habitations situées en coeur de bourg sont concernées par la subvention communale. Néanmoins, en fonction des demandes de l'année pour cette opération, tout dossier sera étudié. Le montant maximum de l'aide communale est plafonné à 20% du montant hors taxes des travaux. Seules les surfaces visibles de l'espace public sont prises en compte dans le calcul de la subvention. Attention ! Dans tous les cas, pour avoir droit à ces aides, il ne faut pas avoir commencé les travaux. Comment monter son projet ? Pour vous aider dans les démarches administratives, financières et techniques, Villeneuve-le-Comte a fait appel à SOLIHA Seine et Marne association loi 1901, qui assure gratuitement :

- une assistance administrative,
- le montage financier de votre projet,
- un diagnostic du bâti, un avis technique sur les devis des travaux.

Un dossier de demande de subvention est à établir auprès de SOLIHA Seine et Marne. SOLIHA Seine et Marne étudiera de façon complémentaire les aides financières éventuelles auxquelles vous pouvez prétendre : subventions et prêts à taux réduits (1,5%). Monsieur DELOIRE, assistant d'opération à SOLIHA Seine et Marne, est à votre disposition pour répondre à vos questions et étudier sur place votre projet. Vous pouvez prendre rendez-vous et poser toutes vos questions relatives au suivi administratif de votre dossier auprès de Madame SANSON au 01 64 09 12 72. Cette opération s'achève fin 2015. Contactez votre service urbanisme pour tous conseils réglementaires préalables !

Tout ce qu'il faut savoir sur le ravalement

1. En quoi consiste un ravalement ?

Un ravalement consiste essentiellement en la remise en état de propreté des murs extérieurs des habitations et des accessoires apparents des façades : ferronnerie, huisseries, persiennes, fenêtres. Sont également comprises dans les travaux de ravalement la réfection des gouttières et des descentes d'eaux, la réparation des souches de cheminées... En matière fiscale, ces travaux s'analysent comme des dépenses de grosses réparations du fait qu'ils ont pour but et pour effet la conservation de l'immeuble.

2. Quelles sont les obligations à remplir pour réaliser un ravalement ?

Avant le démarrage des travaux, le propriétaire de l'habitation devra déposer une déclaration préalable en mairie. Attention, un délai d'instruction de deux à quatre mois est souvent demandé si cette habitation se trouve dans un périmètre soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France. Huit jours avant le démarrage effectif des travaux, une autorisation de pose d'échafaudage sur l'espace public devra être demandée en mairie.

3. Quel revêtement choisir pour un ravalement ?

Pour réhabiliter sa façade, il est indispensable de suivre une méthode en trois étapes :

- reconnaître le support (anciennes maçonneries : moellons, pierres, béton, briques...)
- effectuer un diagnostic de ce support : problème d'humidité, d'éclatement, de fissuration...
- assainir les supports et choisir une solution de finition.

4. Quels travaux, matériaux et mise en œuvre sont proscrits dans les périmètres soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ?

Les travaux de ravalement ne doivent pas altérer les décors et ornements originaux qui font la richesse du patrimoine architectural : respect des corniches, encadrements de baies, bandeaux... Les liants hydrauliques tels que le ciment gris ou des enduits plastiques sont interdits. Ils bloquent la respiration naturelle des murs et ne permettent pas l'évacuation vers l'extérieur de l'humidité interne. L'aspect du ravalement devra être soigné : pas d'enduits «rustiques» à grands coups de truelle ainsi que les crépis. Sont conseillés des enduits d'aspect «gratté fin ou lissé».

La pose de menuiseries en bois verni, non peintes, est interdite. Il en est de même pour la pose de menuiseries en PVC ou volets roulants, incompatibles avec l'architecture des bâtiments anciens.

Septembre

Samedi 26

Twins Animations : spectacle déambulatoire au Bois de la Pointe

Renseignements sur www.twins-animations.com ou au 01.60.43.08.19

Octobre

Dimanche 4

Solidarité partage

Fouill' vêtements de 9h à 18h - Place de la Fontaine

Samedi 10

Gospel à l'église Notre Dame de la Nativité de Villeneuve le Comte

à 20h30, spectacle proposé par la Brie Boisée : 01.64.66.60.41

Samedi 10

A la demande de la Mairie, la société Villages Nature invite les habitants de Villeneuve le Comte à visiter le chantier Villages Nature

le samedi 10 octobre au matin. Les visiteurs seront pris en autocar devant la Mairie pour un tour de 45 minutes. Les heures de départ sont les suivantes : **9h - 9h45 - 10h30 - 11h15.**

Les participants seront ramenés sur place après la visite. Une pré-inscription en Mairie est obligatoire pour réserver son horaire. Le nombre de place est limité. Tout renseignement est à demander en Mairie (01 60 43 00 19).

Dimanche 11

Choraliades, à 16h, à l'église Notre Dame de la Nativité

par l'Association Musicale Vilcomtoise : 06.16.23.03.95 ou 06.10.97.98.91

Novembre

Samedi 7 et Dimanche 8

Festivillage : festival international Ukulélé

avec des artistes mondialement connus, des ateliers, des démonstrations et une Master Classe. Divers lieux de représentations dans tout le village.

Se renseigner au 06.16.23.03.95 ou 06.10.97.98.91



Samedi 14

Rencontre avec les nouveaux habitants

à 17h en Mairie.

Décembre

Samedi 5

Noël des enfants

Spectacle proposé par la Municipalité et l'Ambiance Vilcomtoise.

Plus de renseignements vous seront donnés ultérieurement. mais réservez dès à présent votre après-midi.



Aménagement – Urbanisme

Deux procédures d'urbanisme ont été engagées par le Conseil Municipal :



1. Révision de la zone de protection du patrimoine (ZPPAUP) en Aire de valorisation (AVAP)

Suite aux modifications législatives qui ont prévu la disparition des zones de protection du patrimoine et leur remplacement par des Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, la municipalité a été contrainte d'engager une procédure de révision. Il est à rappeler que notre commune bénéficie de cette zone de protection depuis 1996 et c'est grâce à cela que nous bénéficions d'outils et de moyens pour la mise en valeur du village. Il est de l'intérêt de tous les habitants et propriétaires que notre village préserve sa qualité urbaine et architecturale. Les phases de diagnostics et de concertation sont maintenant très avancées. Une réunion publique s'est tenue au mois de juin dernier. Le bureau d'étude est en train de finaliser le projet de règlement. Une enquête publique se tiendra prochainement en Mairie. En attendant, les panneaux explicatifs présentés lors de la réunion publique de concertation sont consultables à l'accueil de la Mairie.

2. Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme adopté le 18 novembre 2014 dernier a prévu le développement d'un nouveau quartier d'habitation dans le secteur nord-est du village. Afin de préserver les intérêts de la commune, un secteur d'attente a été mis sur les terrains concernés. Concrètement cela signifie qu'aucun promoteur ne peut obtenir de permis de construire tant que le Conseil Municipal ne lève pas cette servitude.

Avec l'accord des propriétaires des terrains concernés, la société Bouygues Immobilier a présenté un projet d'aménagement à la municipalité. Après plusieurs mois de travail et de mises au point, ce projet prévoyant la réalisation de 90 maisons répond maintenant aux objectifs fixés par le Conseil Municipal. Ce projet d'aménagement a fait l'objet d'une présentation aux riverains directement concernés en juin dernier. Le Conseil Municipal a donc décidé d'engager une modification du PLU pour lever le secteur d'attente et permettre la réalisation de ce programme dès 2016. Une enquête publique se tiendra à l'automne. Il est à rappeler que ce programme permettra de relancer le dynamisme de la commune, limitera le vieillissement de la population, empêchera la diminution prévisible du nombre d'habitants, servira au maintien des effectifs scolaires et enfin, soutiendra la vitalité du commerce local. Une présentation de ce projet sera proposée à l'ensemble des habitants avant la fin de l'année, après l'achèvement de la procédure de modification du PLU.

L'enquête publique aura lieu du 28 septembre 2015 au 28 octobre 2015, en Mairie, avec des permanences du commissaire enquêteur :

Samedi 3 octobre de 9h à 12h
Vendredi 9 octobre de 10h à 12h30
Vendredi 16 octobre de 14h à 16h
Mercredi 28 octobre de 16h à 19h.

Le Syndicat d'Initiative « Pays du Centre Brie » a ouvert une antenne au Parc des Félines

Saviez-vous que notre commune dépend du Syndicat d'Initiative "Pays du Centre Brie" ? Elle regroupe vingt-sept communes dont deux communautés de communes.

C'est une association loi 1901 créée en 1972 et hébergée depuis cette date à Rozay en Brie, au 23 rue du Général Leclerc : 01 64 07 71 24. Elle regroupe deux communautés de communes et vingt-sept communes. Ses missions essentielles sont : l'accueil, l'information et la promotion touristique.

Notre Syndicat d'Initiative "Pays du Centre Brie" est animé par une équipe de bénévoles, dont deux élus de notre commune, sous la Présidence de Madame Martine Boisselle. Cette année, le Conseil d'Administration a décidé de lui donner une

impulsion dynamique en implantant une antenne, au cœur touristique de notre territoire : le Parc des Félines. Cette antenne est animée par un professionnel du tourisme, depuis juin et jusqu'au 1er novembre. En effet, l'emplacement d'un syndicat d'initiative sur un territoire est stratégique afin de mener à bien les missions de développement touristique, de renseignements et d'attirer un large public. Le tourisme représente un atout de plus en plus fort pour les collectivités locales et leurs habitants: générateur d'emplois, facteur d'attractivité territoriale, créateur de lien social.

L'inauguration de cette antenne s'est déroulée le 27 juin dernier en présence de Monsieur Jean-Jacques Barbaux, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, de Monsieur Patrick Jardin, propriétaire du Parc des Félines, et de nombreux élus. A l'issue de cette période, une analyse et un bilan précis de la mission seront réalisés. Il sera ainsi possible de mesurer la pertinence de cette action et envisager les pistes à développer ainsi que le rôle du Syndicat d'Initiative "Pays du Centre Brie" dans le cadre de la restructuration touristique départementale.

Une large gamme de brochures est à disposition des visiteurs : sites majeurs du département, châteaux, musées, monuments, loisirs, spectacles, activités sportives, hébergement, restauration.....

Lors de votre prochaine visite au Parc des Félines, prenez le temps de vous arrêter à cette antenne. Vous y trouverez certainement des idées de sorties et des renseignements sur notre région qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Jours et heures d'ouverture :

- de 11h00 à la fermeture du parc
- le week-end en septembre et octobre, ainsi que le dimanche 1er novembre
- les mardi, mercredi et jeudi pendant les vacances de Toussaint

Sachez aussi que toutes les informations touristiques locales sont relayées sur le site internet : **www.si-centrebrie.fr**



De gauche à droite :
Kelly Brébion (animatrice de l'Antenne),
Martine Boisselle, Patrick Jardin
et Jean-Jacques Barbaux.

SANTÉ

CABINET MEDICAL

2 place Edmond James de Rothschild

Médecine générale	Dr Claude NEDELEC & Dr Po UNG	☎ 01 60 43 00 28
Masseur Kinésithérapeute	Dominique MAIREAUX	☎ 01 60 43 20 63
Ostéopathe	Marie LALO	☎ 07 60 73 65 45
Chirurgien dentiste	Cabinet Mme HAMON	☎ 01 60 43 06 29
Orthophoniste	Fabienne LEMOINE HARDOIN	☎ 01 60 43 13 04
Cabinet de pédicurie-podologie	Dr Arnaud KAELIN	☎ 01 60 43 28 66
MÉDECINE GÉNÉRALE	Dr Delphine CHUET - 37 allée Thibaut de Champagne	☎ 01 64 17 64 23
CABINET D'INFIRMIÈRES	15 rue du Pont de Couilly Martine BOUCHER - Anne FIDELE - Brigitte LEBERT - Nathalie PELCAT-	☎ 01 60 43 25 30
PSYCHOLOGUE	Martine DESENCLOS - 10, avenue Jules Ferry	☎ 01 60 43 00 73
PHARMACIE	Pierre Marie VAUCHIER - 18, rue du Général de Gaulle	☎ 01 60 43 00 01

INFOS TRI

Renseignements maintenance - SIETOM

Email : sietom77.com - Tél. : 01 64 07 99 75

OBJETS ENCOMBRANTS

L'enlèvement des objets encombrants
(ou monstres) se fait

le 3ème jeudi de chaque mois

RECENSEMENT

En 2015, sont soumis à l'obligation de recensement,
les jeunes, filles et garçons, né(e)s en 1999.

Se présenter en Mairie avec livret de famille,
carte d'identité et justificatif de domicile.

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi et mercredi : 14h30 à 17h

Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères
se fait **le lundi matin et le jeudi matin,**
le mardi en journée pour le tri sélectif

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Camion rouge ou blanc SMAB pour la collecte,
rue Hardy.

Le vendredi 18 décembre
de 16h30 à 18h30

DECHETTERIE

Route de Presles - 77220 Gretz Armainvilliers

Lundi et mardi : 9h à 11h45 et de 13h30 à 18h

Mercredi et jeudi : fermé - Vendredi

et samedi de 10h à 18h - Dimanche de 9h à 13h

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Pompiers - 77144 Chessy	18	Mission locale (Lagny sur Marne)	01 64 30 10 62
Gendarmerie - 77163 Mortcerf	01 64 04 30 24	Centre des Impôts :	01 60 07 87 00
SAMU	15	Centre Anti-Poisons 24h/24	01 40 05 48 48
SOS VIOL	0 800 05 95 95	ERDF (urgence électricité)	0 810 333 077
SOS MEDECIN	0 825 33 36 15	ERDF (urgence gaz)	0 810 433 077
Urgences dentaires	0 892 23 11 28	France Télécom	0 800 101 477
Allo Enfance Maltraitée	119*	Lyonnaise des Eaux 24h/24 (urgence)	0 810 885 885
Violences conjugales	01 60 96 95 94	Transports PEP'S - www.buspeps.fr	01 60 07 94 70
Sida Info Service	0 800 840 800*	Taxi	06 07 44 01 80
Accueil Sans Abri	115	Gare TGV Chessy	01 60 43 55 00
Fil Santé Jeunes	0 800 235 236*	RER RATP (ligne A)	0 892 68 41 14
Trésorerie (Magny le Hongre)	01 60 04 31 31	Renseignements voyageurs SNCF	3635
ASSEDIC (Chelles)	0 811 01 01 77	Drogues Info Service	0 800 231 313*
Allocations Familiales	0 820 25 77 10	Piscine de Fontenay-Trésigny	01 64 25 24 20
Pôle Emploi - 27 place Danube - 77700 SERRIS	39 49	Fourrière animale de Chailly en Brie	01 64 75 49 74

ADMINISTRATIF

Mairie ☎ 01 60 43 00 19

Le lundi et le vendredi

9h/12h30 - 14h/16h

Le mercredi

9h/12h30 - 14h/19h

Le mardi et le jeudi

fermée toute la journée

Le samedi

9h/12h

E-mail : mairie@villeneuvelecomte.fr

Site internet : <http://www.villeneuve-le-comte.fr/>

Permanence Sécurité Sociale ☎ 36 46

Site internet : <http://www.cnamts.fr> ou 3615 LASECU

Permanence Retraite 3960 ou www.retraite.cnaf.fr

Point Accueil Retraite - CNAV - 77190 Dammarie Les Lys

Bibliothèque : 1, rue Jules Ferry

Ouverture : mercredi de 15h à 17h et samedi de 11h à 12h

Assistante sociale - Maison des Solidarités :

16, place Ed. de Rothschild

77220 Tournan en Brie

☎ 01 64 25 07 00

Chantiers-Ecoles

INITIATIVE 77 - Mme OLIVEIRA

☎ 01 64 87 45 80

49-51, avenue Thiers - 77000 MELUN

Préfecture

☎ 01 64 71 77 77 ou 01 64 71 76 77

12, rue des Saints Pères - 77000 Melun

Site internet : <http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr>

Sous-préfecture

☎ 01 60 58 57 77

17, rue Sainte Croix - 77487 PROVINS

CLUBS ET ASSOCIATIONS

Sport	Contact	Téléphone	site internet/adresse E-mail
Ass. Sport. Neufmoutiers/VLC Football	M. MARIE	06 05 47 71 22	asnfoot@orange.fr Stade : 01 64 63 29 78
Judo Club Vilcomtois	Daniel ALVAREZ	06 66 67 30 50	judovlcavneuf@aol.com
L'Etang Vilcomtois	Raymond. BOUCHER	06 74 95 32 02	boucherraymond@orange.fr
Skydance Show	Pascaline FERRARA	01 60 43 17 80	emilio@skydances-show@wanadoo.fr
Tennis Club	Sophie BOUVIER MULLER	06 81 10 13 90	
Villeneuve le Comte Sport	Corine BOUGOUIN	06 07 84 60 79	vlc.sports@gmail.com
Culture et Animation			
Ambiance Vilcomtoise	Laurent CORNEILLE	07 82 72 84 21	ambiance.vilcomtoise@gmail.com
Association Musicale Vilcomtoise	Olivier GILBERT	06 16 23 03 95	www.amvzik.com
Chœur à Cœur	Bernard CUVILLIER	01 60 43 07 89	
Poum Tchac	Pascal MATHELON	01 60 43 14 77	contact@poumtchac.com
Questions Pour Un Champion	Daniel RAMAND	01 64 63 61 38	daniel.ramand@wanadoo.fr
Société Vilcomtoise d'Histoire	Alain PELGAS	01 60 43 04 73	asso.svh@neuf.fr
Twins Animations	Isabel SIMON	01 60 43 08 19	www.twins-animations.com
Divers			
Agir pour mieux vivre Villeneuve le Comte	Jean Marc ANTROP	06 81 46 34 56	agir@tsf77.net
Alliance Terre Vie	Claude MASSART	01 60 04 26 96	contact@allianceterrevie.fr
Association Vie et Joie	Didier CORMAN	01 64 02 22 29	
Club du Bel Âge	Monique COCHARD	01 60 43 07 89	
Union des Anciens Combattants	Georges GUERLOT	01 60 43 00 99	
Villeneuve le Comte, notre village	Jean-Pierre SIVADIER	06 74 63 17 67	bullmunicipalvlc@aol.com

CULTE

Presbytère - 4 rue Pasteur - 77174 Villeneuve le Comte

Mlle Bernadette : 01 60 43 00 30

site : www.paroissevilleneuve-le-comte.jimdo.com

Eglise Protestante Mennonite

Contacts : Frédéric de Coninck : 01 60 31 03 69

ENSEIGNEMENT

Ecole Publique de Villeneuve le Comte

Rue Jules Ferry

01 60 43 00 75

Collège Madeleine Renaud

56 rue Emile Cloud- 77700 Serris

01 60 04 93 00

Collège de Montevrain

110 bd du champs du Moulin - 77700 Serris

01 85 76 18 00

Lycée Emilie du Chatelet

35 cours du Danube - 77700 Serris

01 64 63 06 36

Initiative Saint-Pierre (Ecole Privée)

Tél. : 01 60 43 21 59 et 01.60 43.34.62

7, rue de la Libération - Villeneuve le Comte

Email :

ecole.saint-pierre@apprentis-auteuil.org

Collège Père Jacques

college.pere.jacques@apprentis-auteuil.org

Fête de la musique

Fête de la
MUSIQUE
23 JUIN



